



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Écharcon

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

 **île de France**

Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DU CENTRE-ESSONNE
Communes des cantons de Brétigny-sur-Orge,
Etréchy et Mennecy

Synthèse communale

Echarcon

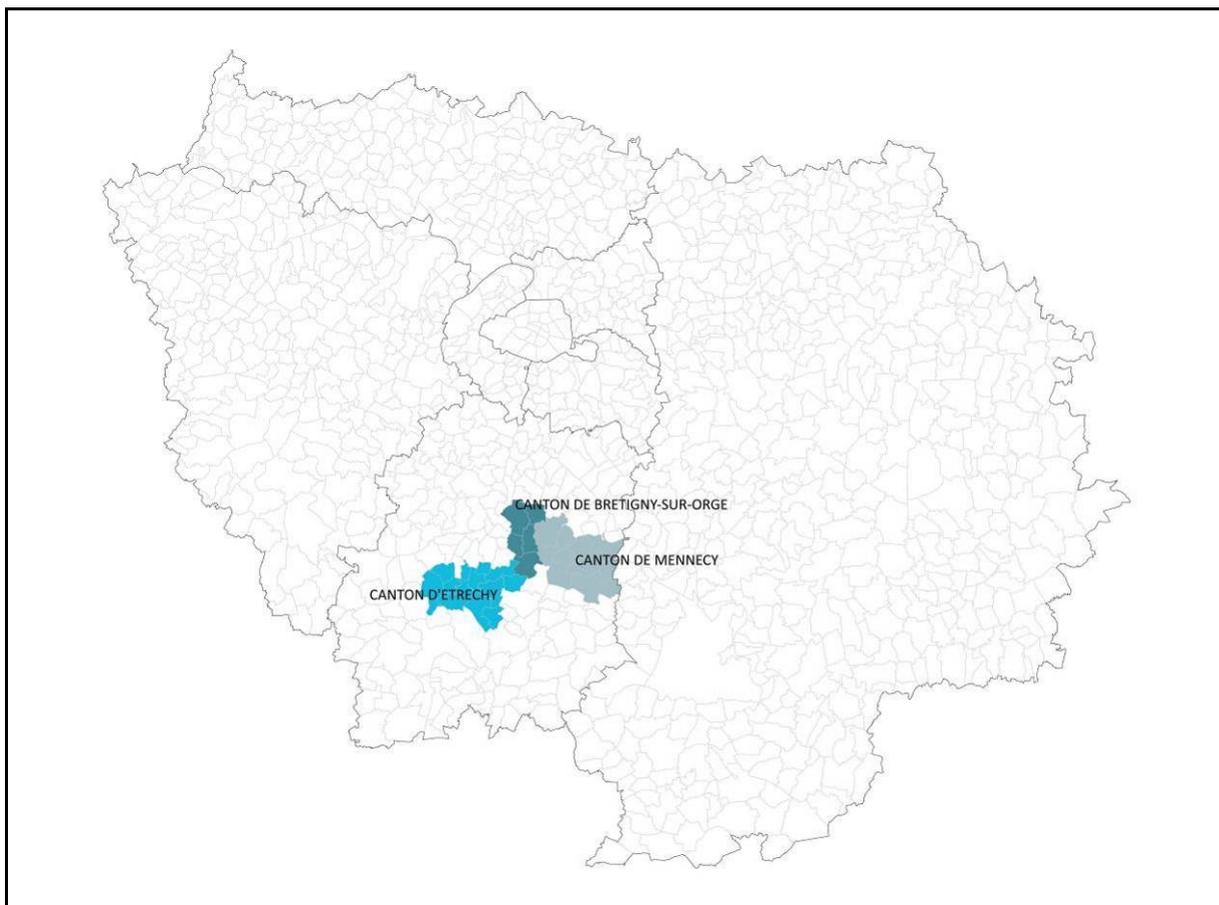
Canton de Mennecy

Etude réalisée par **Guillaume Tozer**, chargé de mission
et **Maud Marchand**, stagiaire

Sous la responsabilité scientifique de **Brigitte Blanc**, conservateur du
patrimoine, adjointe au chef de service

Avec le conseil scientifique de **Roselyne Bussière**, conservateur du patrimoine

Service Patrimoines et Inventaire
Région Île-de-France
2009



Territoire du diagnostic patrimonial dans son contexte francilien

Couverture : Ferme du château d'Echarcon

CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

La convention signée en 2008 entre le Conseil Général de l'Essonne et le Conseil Régional d'Île-de-France prévoit d'établir un diagnostic du patrimoine culturel du territoire situé « entre Orge et Seine ».

Ce territoire est divisé en trois cantons comprenant vingt-neuf communes :

Etréchy	Mennecy	Brétigny-sur-Orge
Auvers-Saint-Georges	Auvernaux	Brétigny-sur-Orge
Bouray-sur-Juine	Ballencourt-sur-Essonne	Leudeville
Chamarande	Champcueil	Marolles-en-Hurepoix
Chauffour-lès-Etréchy	Chevannes	Le Plessis-Pâté
Etréchy	Le Coudray-Montceaux	Saint-Vrain
Janville-sur-Juine	Echarcon	
Lardy	Fontenay-le-Vicomte	
Mauchamps	Mennecy	
Souzy-la-Briche	Nainville-les-Roches	
Torfou	Ormoy	
Villeconin	Vert-le-Grand	
Villeneuve-sur-Auvers	Vert-le-Petit	

Le territoire d'étude est situé en zone périurbaine, soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne et susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité. La partie septentrionale du territoire est en effet largement urbanisée (Communautés d'agglomération du Val d'Orge et de Seine-Essonne) et le phénomène tend à s'étendre vers les communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation significative du patrimoine rural et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et/ou de terres agricoles.

La limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la seconde Guerre mondiale (1945). Toutefois, certains édifices postérieurs à cette date, mais dont l'intérêt patrimonial est incontestable, seront intégrés au diagnostic patrimonial.

Ce diagnostic permettra de mettre en place des stratégies pour la gestion du territoire des communes, par le biais de l'amélioration des documents d'urbanisme municipaux, en prenant en compte le patrimoine et en envisageant une gestion plus raisonnée du bâti et des projets urbains.

Enfin, les études menées sur les cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy dans le cadre du diagnostic patrimonial permettront de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour un inventaire topographique du patrimoine culturel. Il est en effet important de noter que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait, en aucun cas, remplacer la conduite d'un inventaire topographique traditionnel. Faute de temps, les analyses typologiques et architecturales menées dans le cadre d'un diagnostic patrimonial sont lacunaires et bien souvent superficielles dans la mesure où le recensement est effectué, dans la grande majorité des cas, depuis le domaine public exclusivement.

METHODOLOGIE

Les communes étudiées dans le cadre du diagnostic patrimonial du territoire situé « entre Orge et Seine » ont chacune fait l'objet de la rédaction d'une synthèse communale.

Cette synthèse, réalisée sous forme de monographie, est le fruit d'une méthodologie élaborée dans le cadre du diagnostic patrimonial faisant appel à un ensemble de travaux réalisés en trois phases (pour le détail des travaux, se reporter à la synthèse générale) :

- préparation du travail de terrain (1 journée par commune)
- travail de terrain (1 journée par commune)
- rendu du travail de terrain (2 jours par commune)

D'un point de vue méthodologique, il a fallu réfléchir à la mise en place d'outils de travail novateurs, en adéquation avec le territoire étudié, avec les typologies patrimoniales mais également avec la durée, très courte, prévue pour la conduite de ce diagnostic.

C'est ainsi qu'une fiche de recensement a été élaborée, comportant seize champs destinés à relever les principales caractéristiques des édifices recensés (*cf. document p. 5*).

Les édifices recensés, comprenant aussi bien les édifices publics que l'habitat privé, sont classés par typologie (*cf. Glossaire*).

Il est important de noter que de nombreux bâtiments ruraux, constitutifs du patrimoine ordinaire* d'un territoire et donc de son identité, ont été écartés lors du recensement en raison des trop nombreuses transformations structurelles relevées (dénaturations : surélévation d'un bâtiment, construction d'extensions, percements de baies régulières et disproportionnées...).

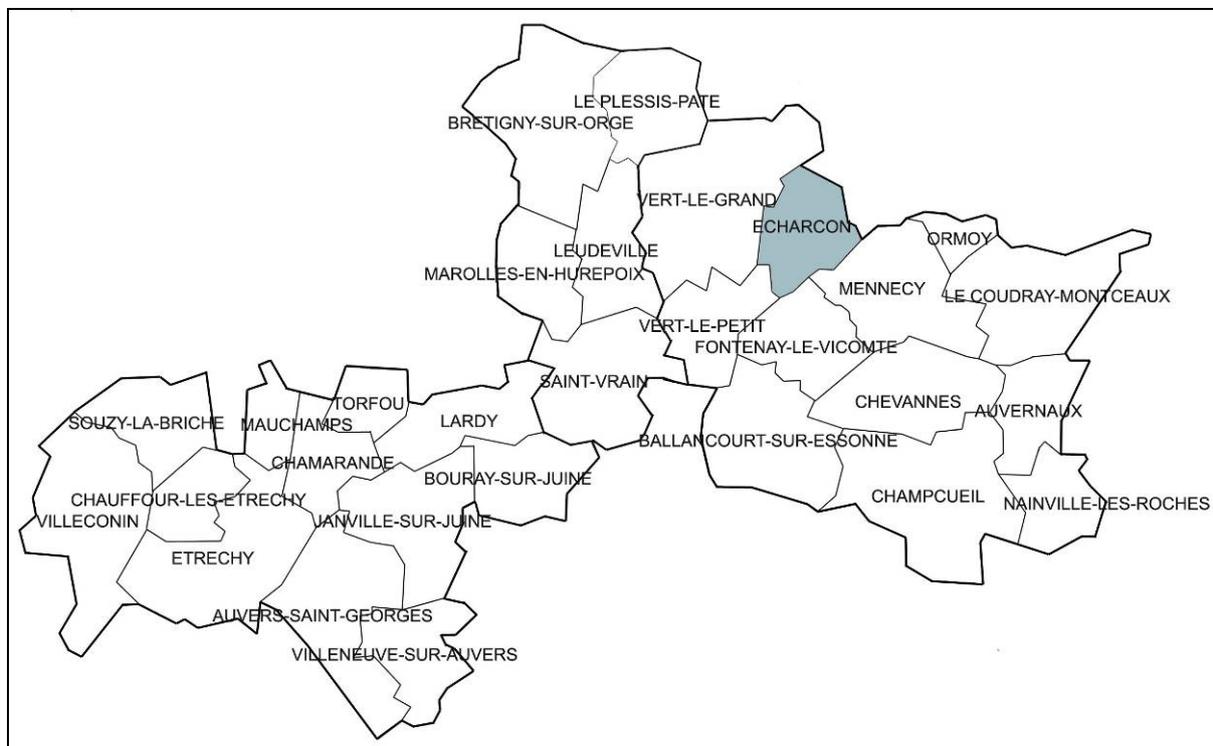
Certains outils utilisés au cours de l'étude sont inhérents à la conduite d'un inventaire topographique (report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel) tandis que d'autres font appel à des notions relevant d'institutions extérieures à l'Inventaire général du patrimoine (type *Observatoire photographique du Paysage* qui permet de mesurer les évolutions paysagères au cours du XX^e siècle – *cf. infra*).

Une base de données, regroupant tous les éléments patrimoniaux recensés sur le terrain, a également été élaborée. Les informations issues de cette base de données permettent d'avoir une idée précise des typologies architecturales et de l'état du bâti patrimonial sur le territoire de chaque commune.

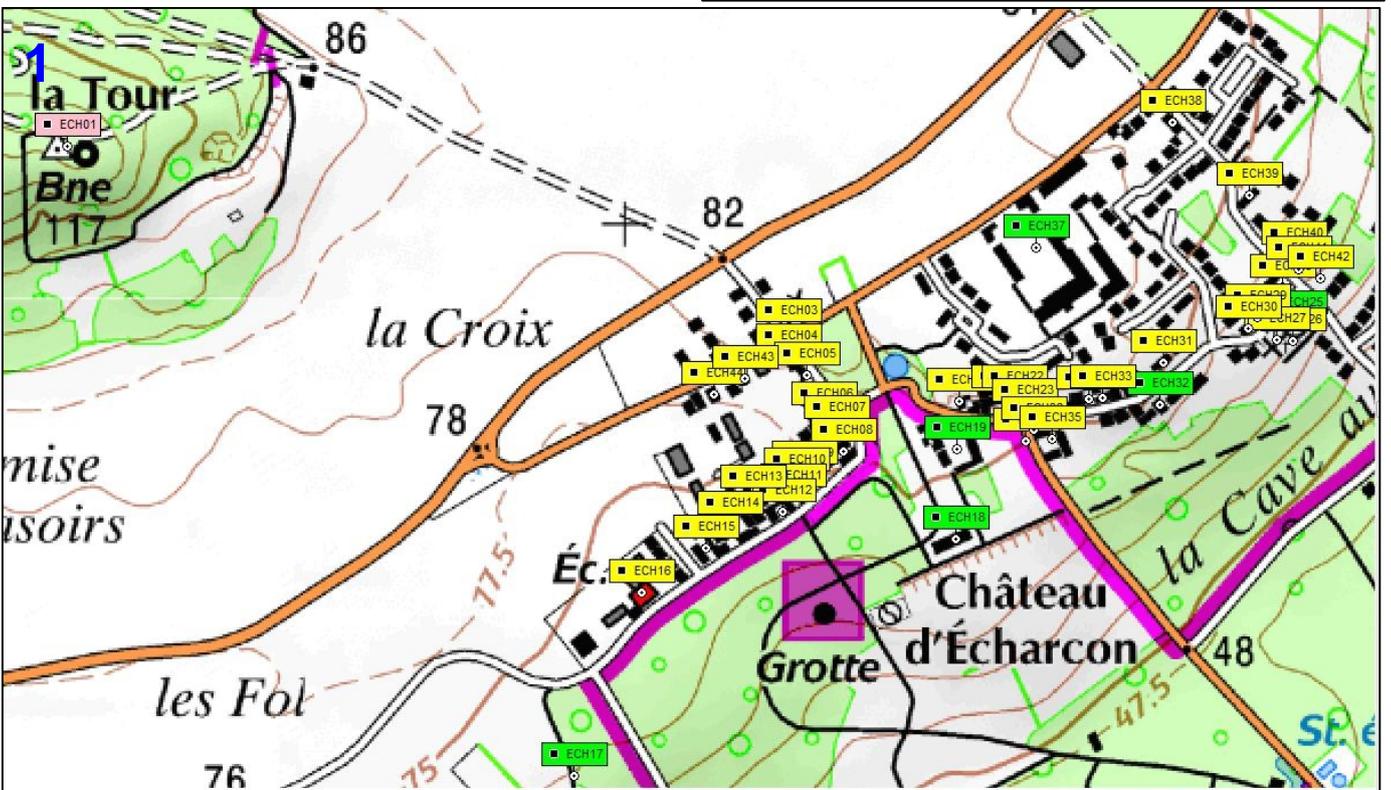
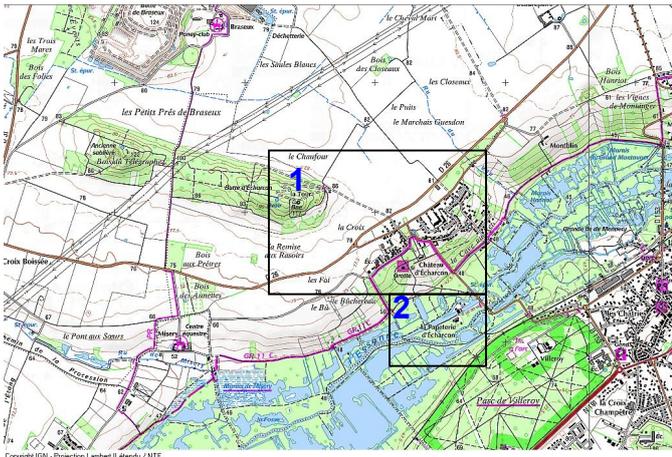
Enfin, un SIG (Système d'Information Géographique), réalisé à partir de la carte IGN au 1/25000, permet d'avoir une bonne lisibilité de la concentration du bâti foncier à caractère patrimonial dans chaque commune. Hiérarchisés par degré d'intérêt, les éléments patrimoniaux recensés sont intégrés à ce SIG à l'aide d'un code couleur (jaune pour « intéressant », vert pour « remarquable », rouge pour « exceptionnel »).

ADRESSE:				N° Fiche:		
				Référence cadastrale:		
Datation:	Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	Date portée	Signature:	
Implantation:	village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé	Pré-inventaire	OUI	NON
TYPLOGIE						
cour commune	pavillon	mairie	église	maison de bourg	petit patrimoine vernaculaire:	
ferme	villa	mairie / école	château	maison à boutique		
maison rurale	maison de notable	école	moulin	puits	autre:	
maison de vigneron	immeuble	gare	monument aux morts			
MATERIAUX DE COUVERTURE						
tuiles mécaniques		tuiles plates		ardoises	autre:	
PARTIES CONSTITUANTES				MATERIAUX GROS-ŒUVRE		
communs	colombier	puits	meulière	moellons	Pierre de taille	briques
four	autre:		calcaire	autre:		
SECOND-ŒUVRE ET DECOR						
modénature	chaînage d'angle	ferronnerie	aisselier	disparu	autre:	
céramique	rocaillage	balcon	devanture de boutique	néant		
INTERET						
architectural		morphologique		urbain	pittoresque	historique
Transformations de surface			DEGRE			
OUI	NON	inaccessible	intéressant	remarquable	exceptionnel	
PHOTOS, REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:						

COMMUNE		CANTON		
ECHARCON (706 Hab.)		BRETIGNY-SUR-ORGE	ETRECHY	MENNECY
NOMBRE D'EDIFICES RECENSES : 44				
NOMBRE D'EDIFICES DENATURES : 15				
EDIFICES PAR DEGRE D'INTERET				
exceptionnel	remarquables (6)	intéressants (36)	inaccessibles (2)	
TYPOLOGIES PATRIMONIALES DOMINANTES				
fermes (9)	maisons rurales (9)	cours communes (7)		
PARTICULARITES PAYSAGERES				
Parc de Château	Vallée de l'Essonne			
DOCUMENT D'URBANISME				
PLU	POS	SCOT du Val d'Essonne		



Localisation de la commune par rapport au territoire d'étude du diagnostic patrimonial



Diagnostic patrimonial 2009

ECHARÇON

ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES
D'INTERET PATRIMONIAL
(Extrait du SIG)

Légende

- ABC01 ○ Patrimoine bâti exceptionnel
- ABC02 ○ Patrimoine bâti remarquable
- ABC01 ○ Patrimoine bâti intéressant

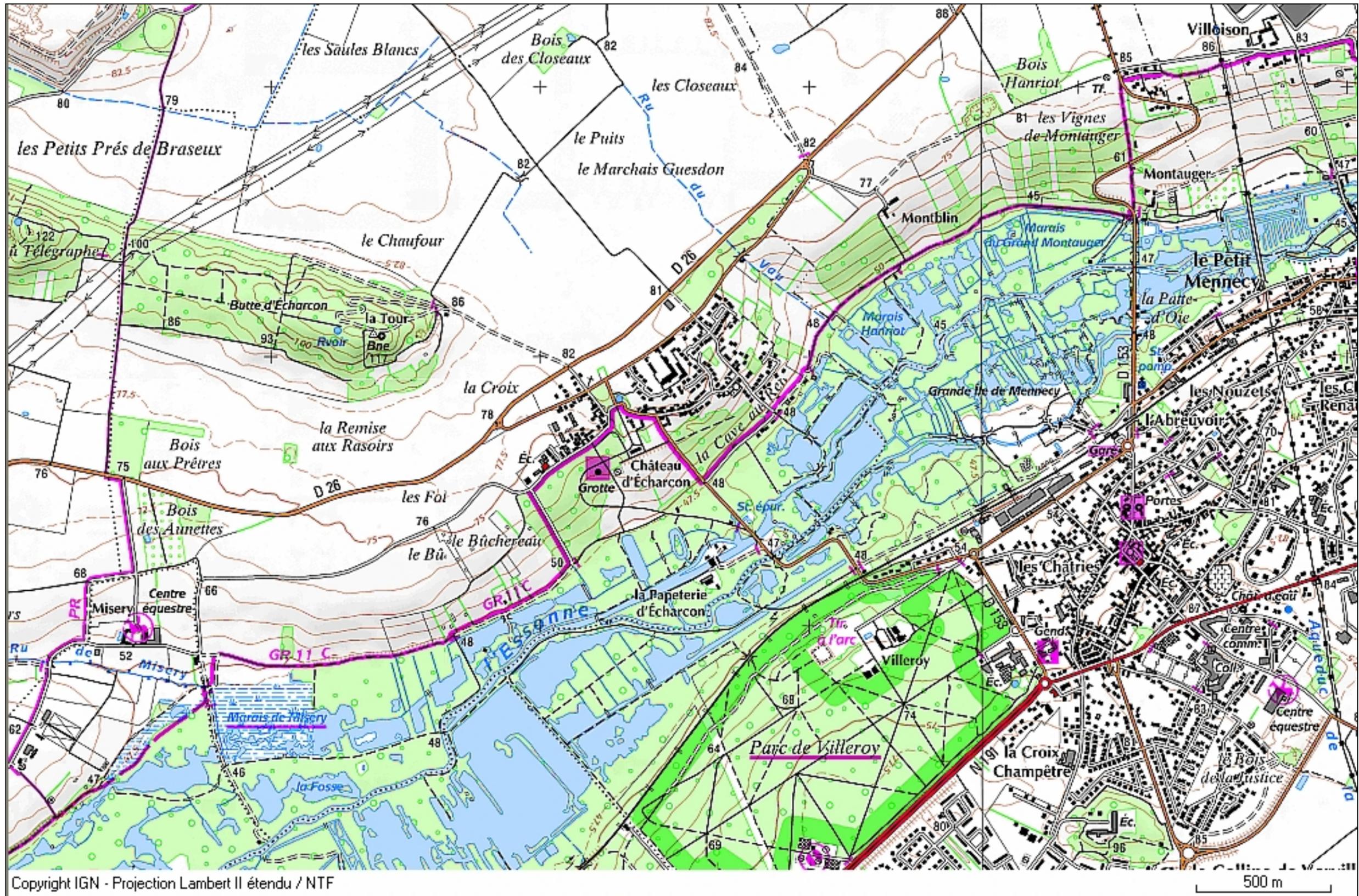
ELEMENTS BATIS RECENSES SUR LA COMMUNE D'ECHARCON :

La commune comporte quarante-quatre éléments recensés dont :

- Aucun édifice exceptionnel
- 6 édifices remarquables (ECH17 : lavoir ; ECH18 : château ; ECH19 : ferme ; ECH25 : église ; ECH32 : lavoir ; ECH37 : distillerie)
- 36 édifices intéressants
- 2 édifices inaccessibles (ECH01 : Tour d'Echarcon ; ECH02 : Papeteries d'Echarcon)

Les édifices recensés se répartissent de la manière suivante :

- 9 fermes (ECH04, ECH06, ECH08, ECH12, ECH14-15, ECH19, ECH28 et ECH35)
- 9 maisons rurales (ECH05, ECH09-10, ECH20-22, ECH29, ECH34 et ECH41)
- 7 cours communes (ECH07, ECH11, ECH13, ECH31, ECH33, ECH39-40)
- 2 pavillons (ECH43-44)
- 2 maisons de bourg (ECH30 et ECH36)
- 2 lavoirs (ECH17 et ECH32)
- 2 croix (ECH03 et ECH26)
- 1 maison à boutique (ECH23)
- 1 église (ECH25)
- 1 mairie (ECH16)
- 1 château (ECH18)
- 1 puits (ECH42)
- 1 pavillon de chasse (ECH01)
- 1 moulin (ECH02)
- 1 pompe à chaîne (ECH24)
- 1 monument aux morts (ECH27)
- 1 distillerie (ECH37)
- 1 grange (ECH38)



Carte IGN de la commune d'Echarcon extraite du logiciel CartoExploreur3

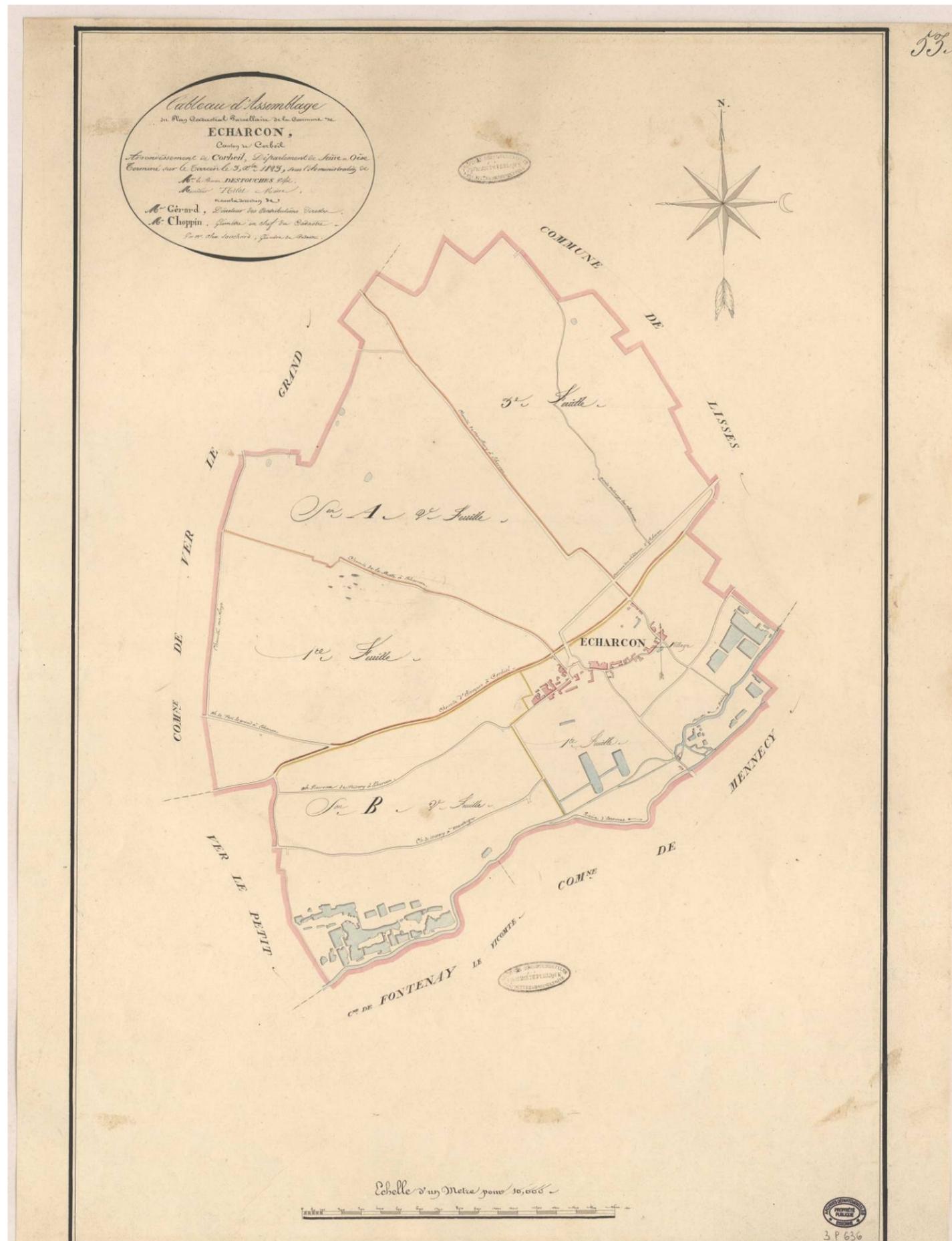
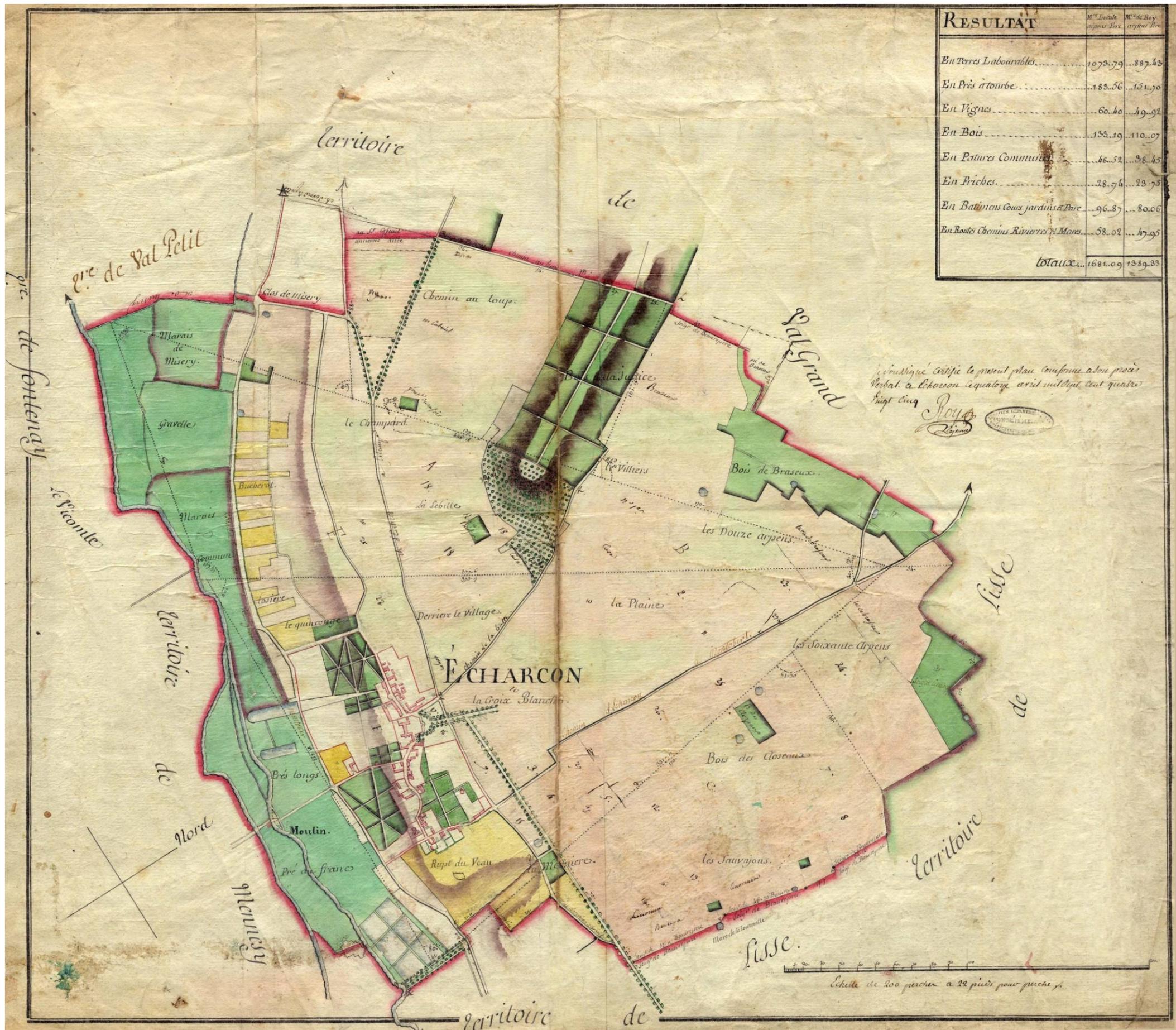


Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune d'Echarcon - 1823 © Archives départementales de l'Essonne



RESULTAT		
	M ^{de} Locale arpens Parc	M ^{de} de Roy arpens Parc
En Terres Labourables.....	1073.79	387.43
En Prés à tourbe.....	183.56	151.70
En Vignes.....	60.40	49.92
En Bois.....	132.19	110.07
En Pâturés Communaux.....	46.52	38.45
En Priches.....	28.74	23.75
En Bâtiments Cours Jardins & Parc.....	96.87	80.06
En Routes Chemins Rivières & Mares.....	58.02	47.95
Totaux.....	1681.09	1389.83

Le cadastre est fait le premier plan conforme aux poses
 établis à Echarcon le qualifié arpent mille huit cent quatre
 vingt cinq
Boys
Lignans

Plan d'intendance de la commune d'Echarcon (1780-1789) © Archives départementales de l'Essonne

I – LE VILLAGE, DU CADASTRE NAPOLEONNIEN A NOS JOURS

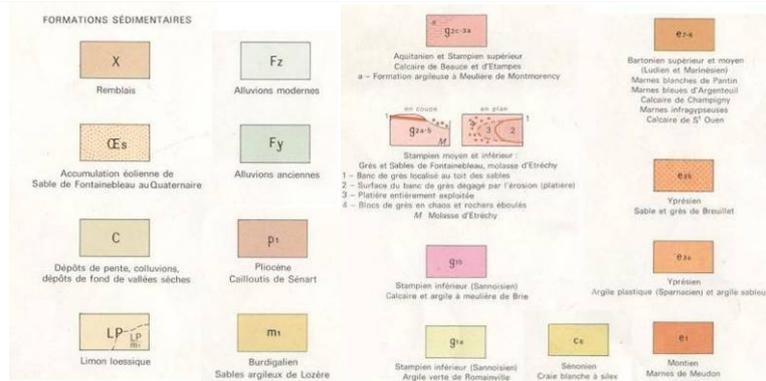
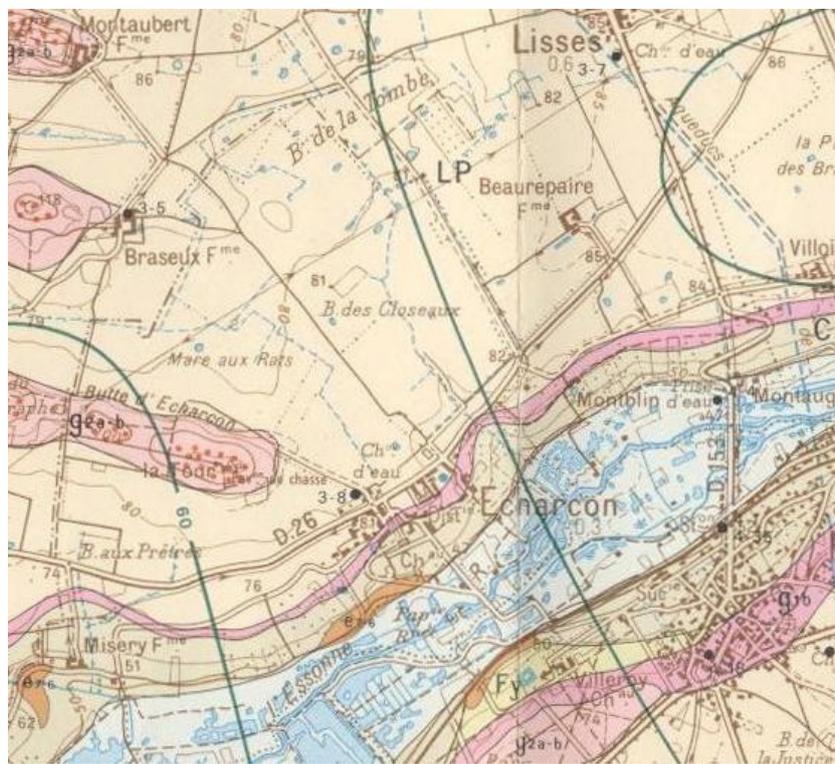
Echarcon est un village de bord de coteau dont l'altitude varie entre 44 et 115 mètres d'altitude.

D'un point de vue géologique, la commune d'Echarcon est située à la terminaison Sud-Est du Plateau de Brie. Le sol est recouvert d'un manteau sablo-argilo-calcaire à la base duquel on observe la présence d'un cailloutis de meulière.

Les coteaux sont constitués de calcaire et argile à meulière de Brie (Stampien inférieur) et de dépôts de pente.

On note également la présence d'une butte stampienne laissant apparaître la surface du banc de grès dégagé par l'érosion et au sommet de laquelle fut construit le pavillon de chasse en forme de tour.

La composition géologique explique la prédominance de la meulière comme matériau de construction. L'emploi du calcaire et du grès est également facilité par leur présence sur le territoire communal.

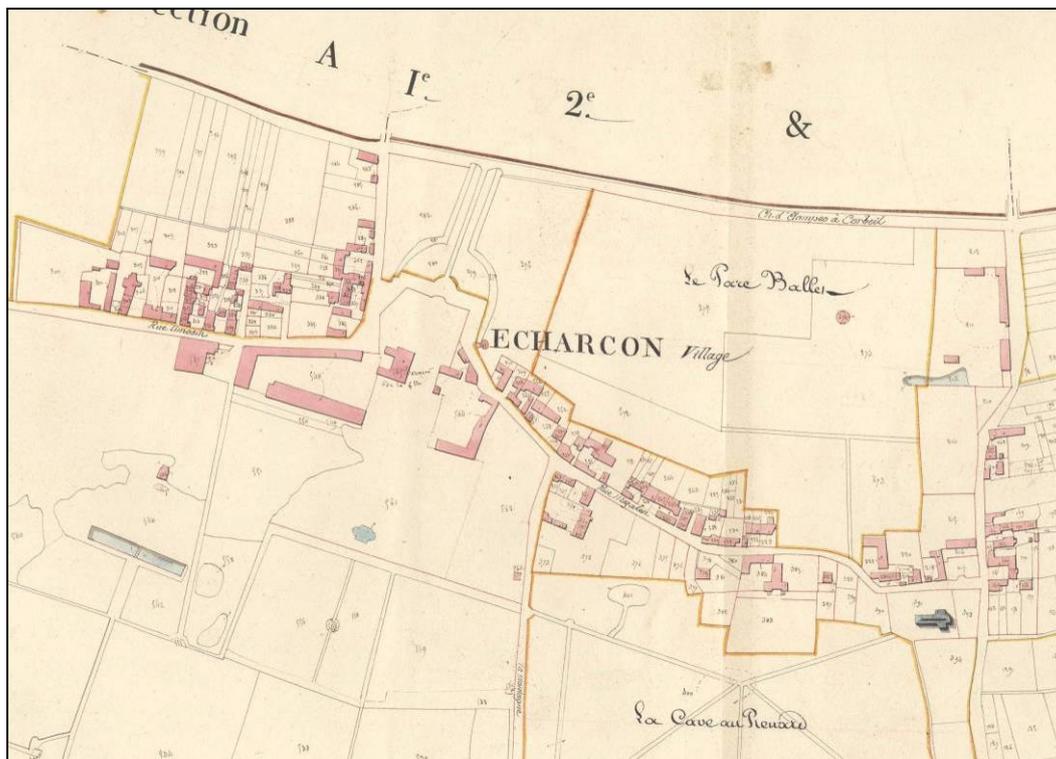


Extrait de la carte géologique au 1/50000 Etampes XXIII-16 © I.G.N.

A - LE CADASTRE NAPOLEONIEN

La commune d'Echarcon comptait 363 habitants en 1831. Les constructions s'étendaient alors le long d'un axe principal constitué des actuelles rue Jean Comte et rue des Sablons, situées de part et d'autre du château.

L'habitat était principalement constitué de petites unités d'habitation comme en témoigne le nombre de cours communes (7) et de maisons rurales (9) recensées dans le cadre du diagnostic.



Extrait de la section B du cadastre napoléonien (1823) © A.D. 91.

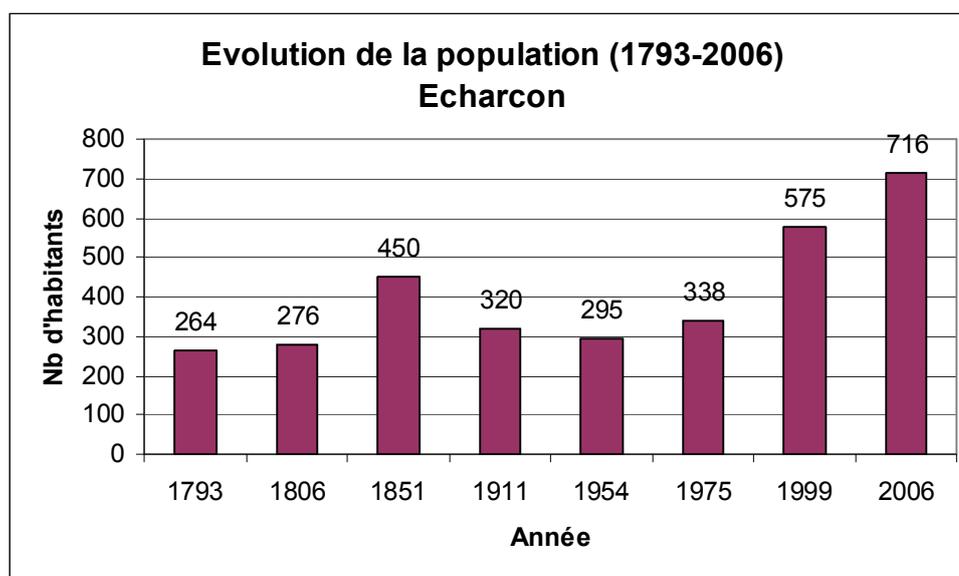
L'extrait ci-dessus fait état de la présence de deux pigeonniers sur le territoire communal : le premier est situé à proximité immédiate de la ferme seigneuriale (ECH19), tandis que le deuxième, aujourd'hui disparu, était situé dans le Parc du Bellay, à l'emplacement de la distillerie construite au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Sur les quarante-quatre édifices recensés au cours de notre étude, trente-et-un sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieurs au cadastre napoléonien (neuf fermes, neuf maisons rurales, sept cours communes, deux maisons de bourg, une grange, une maison à boutique, une croix et l'église). Ces différents édifices ont subi des transformations, mais leur typologie est encore lisible.

B – FACTEURS D'ÉVOLUTION SPATIALE, MORPHOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

1 – Evolution démographique : un doublement de la population au cours de la seconde moitié du XX^e siècle

D'un point de vue démographique, la commune d'Echarcon a connu une évolution en dents de scie entre le dénombrement de 1793 et le recensement de 1954. Echarcon comptait 450 habitants en 1851. La population n'atteint à nouveau ce chiffre qu'au cours des années 1980 entre les recensements de 1982 (395 habitants) et 1990 (564 habitants).



L'augmentation est relativement importante entre 1999 et 2006, dans la mesure où la population croît de près de 25%.

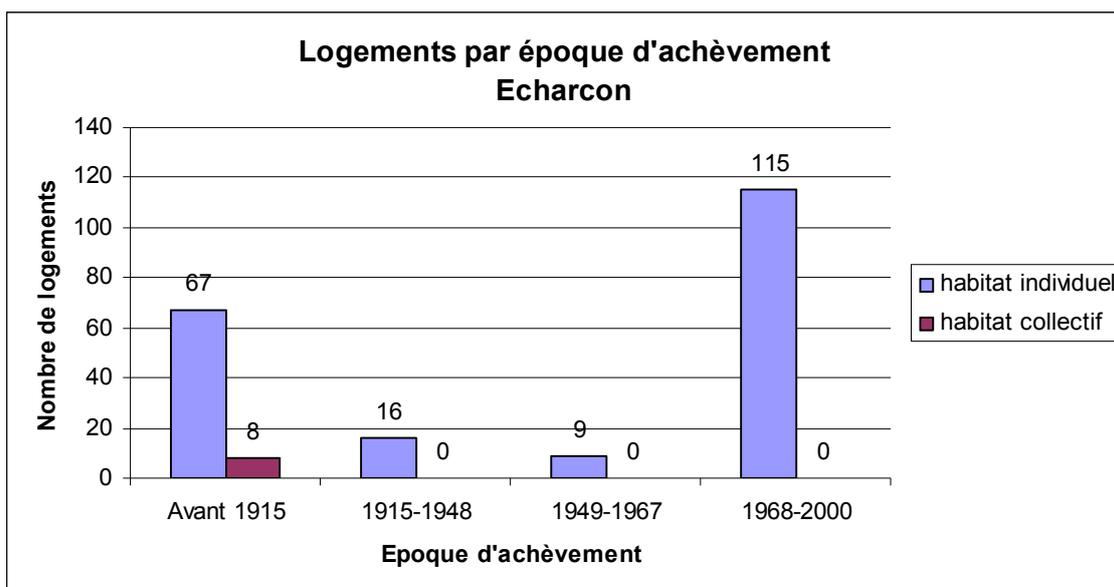
2 – Une politique d'urbanisation tournée vers le lotissement pavillonnaire groupé

La commune d'Echarcon s'étend sur 681 hectares. L'espace urbain construit représente 3,3% du territoire communal (*cf. SCOT*), soit environ 22 hectares.

En 2000, le nombre de logements construits sur le territoire d'Echarcon s'élevait à 215, dont 124 construits depuis 1949. On note l'absence de construction de logements collectifs au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

La grande majorité des permis de construire ont été accordés dans le cadre de lotissements pavillonnaires groupés :

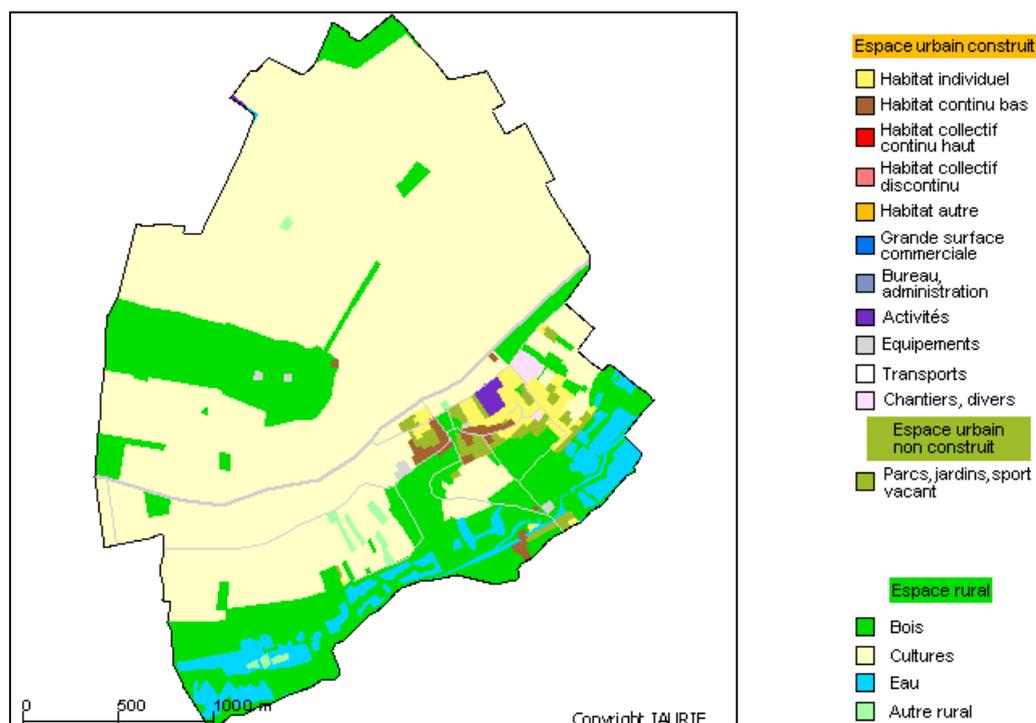
- Lotissement du Parc du Bellay : 1972 (20 lots)
- Lotissement du Clos du village : 1984 (11 lots)
- Lotissement du Clos des Tilleuls : 1986 (19 lots)
- Lotissement Les Vignes : 12/02/1998 (19 lots)
- Lotissement de la rue du Puits : 21/06/1999 (4 lots)
- Lotissement La Croix blanche : 14/03/2005 (22 lots)



Enfin, la programmation logements à l'horizon 2016 du SCOT de la Communauté de Communes du Val d'Essonne prévoit la construction de moins de 100 logements sur le territoire communal.

3 – La forme actuelle du village : une prédominance des surfaces agricoles dans un contexte d'étalement urbain relativement maîtrisé

A l'heure actuelle, le bâti est concentré dans la partie sud-est de la commune, à proximité de l'Essonne. L'étalement urbain se développe principalement dans le secteur de l'église, tandis que le quartier de la mairie reste relativement préservé (périmètre de protection du nymphée d'Echarcon ?).



M.O.S. 1999 extrait du SCOT de la C.C. du Val d'Essonne

Sur les trois anciens parcs de la commune, seul le parc du Bellay a perdu sa fonction initiale. Il fut d'abord transformé en ferme au cours du XIX^e siècle et à l'heure actuelle, il concentre une grande partie des pavillons construits à Echarcon au cours de la seconde moitié du XX^e siècle.

Le parc du château et le parc de la Cave au Renard ont, quant à eux, conservé leur physionomie d'origine.

Le document ci-après réalisé en superposant la carte IGN des années 1970 (dossier de pré-inventaire) sur celle de 2005 permet d'avoir une bonne lisibilité de l'extension récente du bâti sur la commune d'Echarcon.

Page suivante : Evolution des emprises foncières entre les années 1970 et 2005

Légende :



Limites communales



Axes principaux



Axes secondaires



Emprises foncières sur le territoire de la commune dans les années 1970, d'après les cartes IGN contenues dans les dossiers de pré-inventaire

Cartes copyright IGN 1970-2005

4 – Evolution des paysages au cours du XX^e siècle

L'étude de la dynamique des paysages, grâce à la mise en parallèle de photographies prises à différentes époques, permet d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause afin d'orienter favorablement l'évolution des paysages (*Observatoire Photographique du Paysage*). L'utilisation de cet outil à l'échelle communale permet d'avoir une bonne idée de l'évolution urbaine et paysagère.



Carte postale, datée du début du XX^e siècle, de la rue des Sablons et photographie du même point de vue prise au cours du mois de mai 2009.

L'alignement de maisons présenté ci-dessus se situe dans l'actuelle rue Paul Vitalis. Si le front bâti a peu évolué au cours du XX^e siècle, on note en revanche un net appauvrissement du traitement des façades.

L'enduit au ciment appliqué grossièrement à la truelle sur les façades, et jusqu'aux souches de cheminées, a en effet gommé toutes les spécificités des bâtiments : disparition des bandeaux lissés, de la lucarne à la capucine du troisième bâtiment, de la devanture de boutique en bois et des différentes enseignes publicitaires.

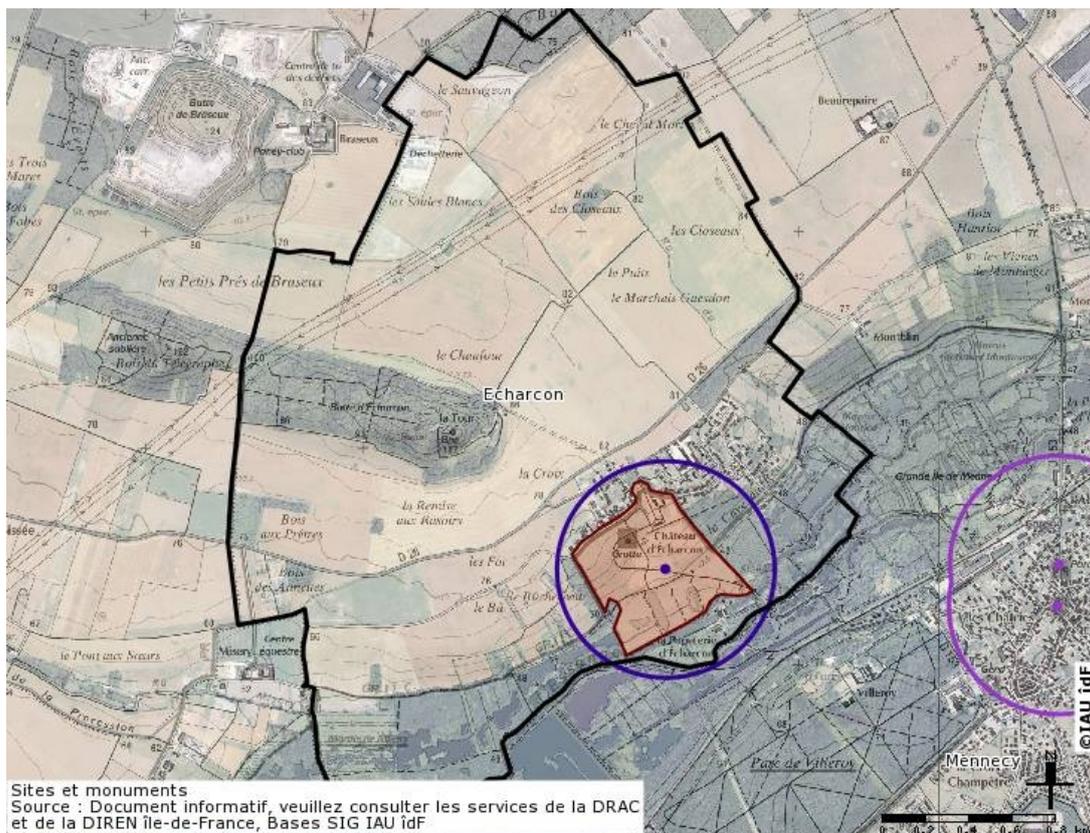
Seules les corniches ont été conservées. Elles sont dorénavant totalement sorties de leur contexte et, lorsque l'on fait encore attention à leur présence, paraissent complètement anachroniques.

II – CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

A - MONUMENTS HISTORIQUES ET SERVITUDES

La commune d'Echarcon compte un édifice classé au titre des Monuments Historiques (CMH) : la Nymphée du parc du château d'Echarcon (CMH1976).

De plus, le parc du château a fait l'objet d'une enquête dans le cadre du pré-inventaire des jardins remarquables mené conjointement par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Ecologie et du développement durable.



B - Familles architecturales dominantes dans la commune

Récapitulatif du patrimoine recensé à Echarcon :

	Inaccessible	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Total
Habitat					
Fermes		8	1		9
Maisons rurales		9			9
Cours communes		7			7
Pavillons		2			2
Maison de bourg		2			2
Maison à boutique		1			1
Château			1		1
Autre					
Lavoirs			2		2
Croix		2			2
Eglise			1		1
Mairie		1			1
Puits		1			1
Pavillon de chasse	1				1
Moulin	1				1
Pompe à chaîne		1			1
Monument aux morts		1			1
Distillerie			1		1
Grange		1			1
Total	2	36	6		44

La quantité d'édifices « ante-cadastrés » recensés (trente-et-un sur quarante-quatre) s'explique par la composante agricole de la commune mais également par la présence du château d'Echarcon. De nombreux journaliers et manœuvres, logés dans de modestes maisons rurales ou dans des cours communes, étaient employés dans les grandes exploitations agricoles (ferme seigneuriale du château d'Echarcon) ainsi que dans les châteaux.

Le matériau de construction le plus employé dans la commune est la meulière (vingt-sept édifices sur quarante-quatre font appel à ce matériau pour la réalisation du gros-œuvre).



La construction de l'église Saint-Martin remonterait au XII^e siècle. La nef fut reconstruite au milieu du XVIII^e siècle, date à laquelle le collatéral du côté gauche a disparu. Le collatéral se terminait par la chapelle seigneuriale dont il ne reste que des piliers massifs.

Eglise Saint-Martin : contrairement au constat effectué dans la majorité des communes du Centre-Essonnes, le cimetière d'Echarcon est toujours situé dans l'enclos entourant l'église.

- Fermes* : 9 édifices recensés

Remarquable : 1 (ECH19)

Les neuf fermes écharconnaises recensées sont antérieures au cadastre napoléonien. Cependant, une grande partie d'entre elles a été remaniée au cours du XIX^e siècle par l'ajout d'annexes agricoles ou l'agrandissement de certains bâtiments.

Les murs des fermes sont construits en meulière et pour la plupart renforcés par des chaînages d'angle en blocs de grès grossièrement équarris.

La plupart des bâtiments composant ECH19 est antérieure au cadastre napoléonien. L'entrée de la ferme donnant sur l'allée du château est agrémentée de deux pilastres en grès et les façades des deux bâtiments encadrant l'entrée sont traitées avec beaucoup de soin (modénature de plâtre comprenant une corniche, des chaînes d'angle et des bandeaux lissés). Une structure circulaire associée à la ferme, correspondant vraisemblablement à un colombier, est présente sur le cadastre napoléonien. A l'heure actuelle, il ne resterait que la base de cette construction située sur la parcelle 000 OB 947.

Le dossier de pré-inventaire mentionne l'existence d'une porte piétonne en plein-cintre donnant sur la rue des Sablons. Cette porte piétonne a été condamnée depuis lors et les blocs de grès des pilastres de la porte charretière ont été recouverts d'enduit.



ECH19 : entrée monumentale, côté château, de la grande ferme seigneuriale



ECH19 : logis et bâtiments agricoles « ante-cadastres » construits en meulière et renforcés par des chaînages d'angle en blocs de grès



ECH19 : base de la structure circulaire « ante-cadastre » correspondant probablement à l'ancien colombier



ECH14 : logis « ante-cadastre » de la ferme située au 18-20, rue Jean Comte. La façade sur cour, recouverte d'enduit, est agrémentée d'un chaînage d'angle en décor de plâtre, d'une corniche et d'un bandeau vertical séparant le rez-de-chaussée du premier niveau.



ECH15, située au 22, rue Jean Comte est une petite ferme à cour fermée dont les pignons sur rue des bâtiments placés en héberge sont aveugles. Les murs sont constitués de meulière et de calcaire et renforcés par des chaînes d'angle de grès.



ECH04 est une petite ferme située au 21, rue Paul Vitalis. Le pignon sur rue du logis est orné d'une tête sculptée provenant vraisemblablement des ruines du château de Villeroy.

- Maisons rurales* : 9 édifices recensés

Les maisons rurales recensées sont « ante-cadastres ». Elles sont majoritairement composées d'un bloc à terre et de petites dépendances agricoles.



ECH09 située au 2 bis, rue Jean Comte



ECH21 (46, rue des Sablons) présente les caractéristiques d'une maison de bourg (mitoyenneté et occupation de la largeur de la parcelle). Cependant, en raison de l'absence d'un étage carré, de l'irrégularité des ouvertures et de la présence d'une petite lucarne engagée, la typologie « maison rurale mitoyenne » paraît plus adaptée.



ECH41 (10, rue Philippe Père) possède une entrée de cave et un perron composé d'une volée de marches constituée de moellons de meulière et de grès.

- Cours communes* : 7 édifices recensés

Les cours communes recensées, dont la construction est antérieure au cadastre napoléonien, ont subi de nombreuses transformations au cours du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle.



ECH07 située au 3, rue Paul Vitalis, est composée de quatre unités d'habitation ; les bâtiments sur rue ne font pas partie de la cour commune dans la mesure où ils présentent les caractéristiques typologiques des maisons de bourg. Cette cour commune comprend également un puits mitoyen à margelle en grès.



ECH40

Château d'Echarcon.

Le château d'Echarcon fut construit au début du XX^e siècle à l'emplacement d'un château « ante-cadastre » dont le nymphée du XVIII^e siècle et une partie des communs donnant sur la rue Jean Comte ont été conservés.

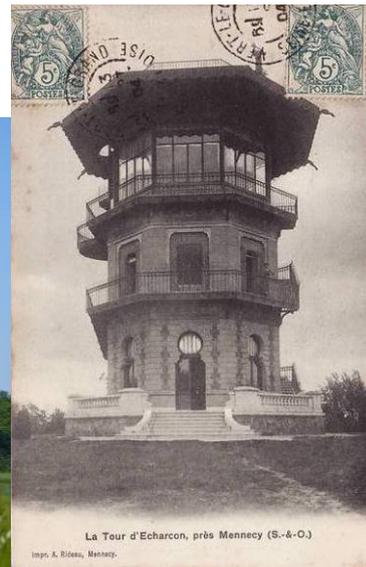
Le château est composé d'un avant-corps central dont la façade est ornée de pilastres cannelés à chapiteaux doriques.



Photographie du nymphée prise en 1977 (dossier de pré-inventaire)



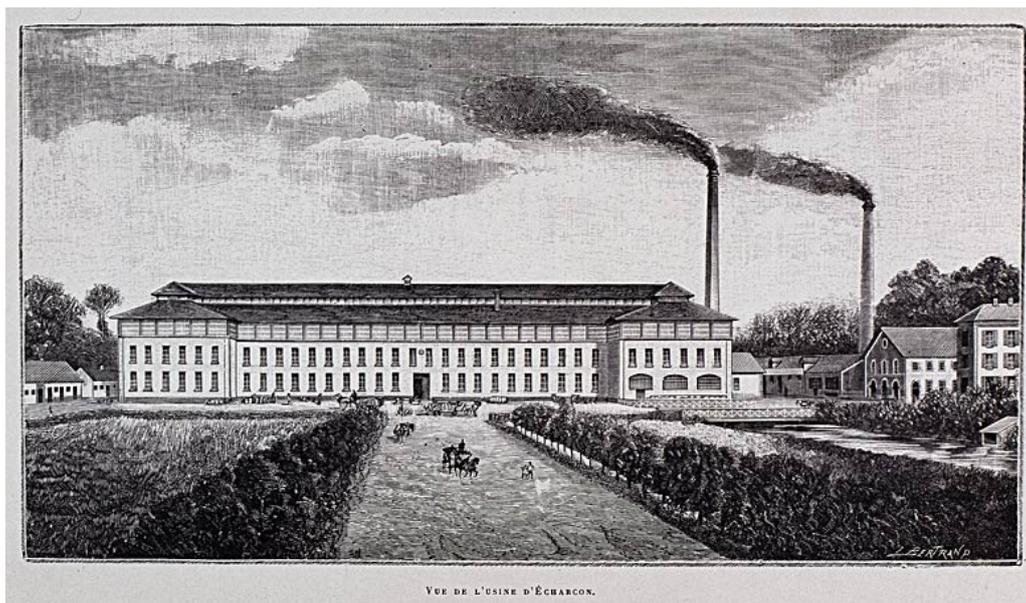
Communs « ante-cadastres »



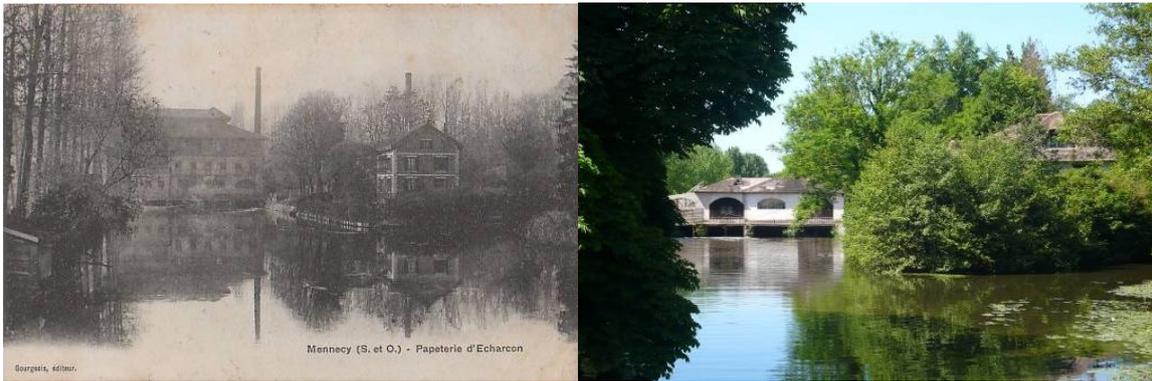
ECH01 : photographie de la Butte d'Echarcon au sommet de laquelle on distingue le pavillon de chasse en forme de tour et carte postale, datant du début du XX^e siècle, de la tour d'écharcon.

Une autre construction de la commune est liée à la présence du château. Il s'agit du pavillon de chasse construit au sommet de la butte d'Echarcon et dont l'étage supérieur domine la frondaison des arbres et assure une vision périphérique sur l'ensemble du plateau. Cette élégante construction, à laquelle nous n'avons pas pu accéder, est située sur un terrain appartenant au propriétaire du château.

Une usine de fabrication de pâte à papier, de papier et de carton (ECH02), appelée Papeterie mécanique, s'installa dans les années 1820 sur les rives de l'Essonne à l'emplacement d'un moulin « ante-cadastre ». L'usine fut rachetée par la famille Darblay (Papeteries d'Essonne) en 1867. A la fin du XIX^e siècle, l'usine employait une centaine d'ouvriers.



Vue des papeteries d'Echarcon extraite de Les Grandes usines de Turgan, 1889 (IVR11_05911408XA).



Carte postale, datant du début du XX^e siècle, des papeteries d'Echarcon et photographie du même point de vue prise au cours du mois de mai 2009.

D'après les documents ci-dessus, les bâtiments de la papeterie ont disparu. Il semblerait cependant que les fondations du bâtiment enjambant l'un des bras de l'Essonne soient toujours en place.

L'activité industrielle de la commune se manifeste également par la présence d'une distillerie située dans l'enceinte de la ferme de Bellay. Cette grande ferme à cour fermée, construite au cours du XIX^e siècle, comprend d'imposants bâtiments dont une grange possédant un porche coiffé d'un pigeonnier et d'une horloge. A droite de l'entrée de la distillerie, le bâtiment administratif d'entreprise ou logement patronal possède une modénature soignée composée de chaînages d'angle en briques, d'une corniche moulurée et de baies cintrées.



Bâtiment administratif d'entreprise ou logement patronal

C – Etat général du patrimoine

Les unités d'habitation qui composent les cours communes écharconnaises font souvent l'objet de dénaturations dans la mesure où leur taille et leur rusticité (ouvertures peu nombreuses et de petite taille, maison de plain-pied...) ne sont pas adaptées à leur fonction contemporaine.



Cour commune dénaturée située au 4, rue de la Montagne.



Entrée de cave et escalier en grès situés dans la cour commune dénaturée du 42, rue des Sablons.

Les bâtiments de l'ancienne distillerie sont actuellement en cours de transformation. Ils accueillent d'ores et déjà les bureaux et lieux de stockage de plusieurs entreprises et une partie des bâtiments devraient être transformés en logements. Il convient donc de prêter attention à la nature des transformations opérées sur les bâtiments afin de préserver leur intégrité et de ne pas voir disparaître leurs qualités architecturales.

Enfin, il existe deux lavoirs à Echarcon. Ces deux lavoirs, situés de part et d'autre de la commune, ont conservé leurs caractéristiques d'origine et il convient par conséquent de veiller à leur conservation.



Lavoir construit en 1899 grâce au financement de MM. Paul et Aymé Darblay



Lavoir situé en périphérie de la commune, au lieu-dit du Haut Buchereau

GLOSSAIRE

- **cour commune** : forme spatiale d'organisation communautaire comprenant plusieurs maisons mitoyennes qui abritaient les paysans, ou manouvriers, louant leurs bras aux grands fermiers tout en exploitant pour eux de petits lopins et notamment de la vigne. La cour commune comprend fréquemment un puits.
- **ferme** :
 - ferme à cour fermée : implantée dans les villages ou isolée en plein champ, la ferme à cour fermée comprend plusieurs bâtiments, logis et annexes, disposés de manière à former les côtés d'un espace central fermé. Le contraste est fort entre les murs extérieurs, aveugles ou percés de rares ouvertures, et la cour intérieure dans laquelle s'ouvrent porche, auvents, clapiers, portes et fenêtres. La ferme à cour fermée possède, lorsqu'elle est implantée en plein champ, certaines caractéristiques défensives (ouvertures type meurtrières, murs, douves...). En dehors de la vaste cour centrale, on peut trouver un ou plusieurs jardins entourés de hauts murs de pierre ainsi que des vergers. Les bâtiments sont souvent homogènes, résultat d'une implantation ancienne.
La ferme à cour fermée se distingue par la présence d'éléments architecturaux forts : porte charretière monumentale, douves, pédiluve, abreuvoir, cour pavée et pigeonnier ou colombier selon les cas.
 - petite ferme : il existe également des fermes de plus petite dimension comprenant plusieurs bâtiments, logis et annexes agricoles, autour d'un espace central fermé, mais qui ne possèdent pas les éléments architecturaux cités précédemment.
- **immeuble** : édifice divisé lors de la construction en appartements pour plusieurs particuliers.
- **maison à boutique** : la maison à boutique est une maison de bourg possédant un espace dédié au commerce.
- **maison de bourg** : bâtiment, le plus souvent à un étage carré, aligné sur la rue et mitoyen sur les deux côtés. Une maison de bourg occupe la totalité de la largeur de la parcelle qu'elle occupe. On trouve généralement des cours et/ou des jardins à l'arrière des maisons. Les maisons de bourg, lorsqu'elles forment un front bâti continu en centre-bourg, sont un élément constitutif du paysage urbain.
- **maison de notable** : vaste demeure, comprenant cinq travées et au minimum un étage carré, située, la plupart du temps, au milieu d'une grande parcelle. La maison de notable possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).
- **maison rurale** : la maison rurale se définit comme un bâtiment de taille modeste dont le rez-de-chaussée est réservé à l'habitation tandis que les combles et, lorsqu'ils existent, les bâtiments annexes sont destinés aux activités agricoles. En fonction de la distribution et de l'implantation des bâtiments, on peut distinguer trois grandes variantes au sein de cette typologie :

- maison rurale constituée d'un bâtiment unique abritant le logis au rez-de-chaussée et les activités agricoles dans les combles (maison-bloc à terre).
- maison rurale dont les annexes agricoles sont situées dans le prolongement du logis.
- maison rurale dont le logis et les annexes agricoles sont indépendants. Les bâtiments secondaires, destinées à abriter des animaux ou des outils, sont alors placés en héberge, libérant ainsi une cour centrale.

Lorsqu'une maison rurale comporte des bâtiments annexes, elle se distingue de la ferme au niveau de la taille et de l'importance des annexes. La typologie maison rurale concerne donc les unités dans lesquelles les annexes agricoles sont moins importantes que le logis.

- **modénature** : ensemble des éléments d'ornements (moulure, corniche, décor de briques...) relevés sur un bâtiment.
- **moulin** : édifice comportant des installations techniques permettant de broyer, piler, pulvériser, battre ou presser des matières premières ou des produits. La force motrice est transformée en mouvement actionnant les machines.
- **pavillon** : habitat privé généralement composé d'un étage de combles aménagé et de moins de trois travées. Le pavillon correspond à une forme d'habitat dont la diffusion s'est largement développée à partir du 1^{er} quart du XX^e siècle.
- **patrimoine ordinaire** : ensemble des constructions, habitées et/ou liées à la collectivité, formant l'essentiel du bâti des villes et bourgs et qui forgent le paysage et l'identité d'un territoire. Cette notion comprend donc l'habitat privé mais également le patrimoine vernaculaire.
- **patrimoine vernaculaire** : ensemble des constructions ayant eu, dans le passé, un usage dans la vie de tous les jours (puits, lavoirs, fontaines, croix de chemin, bornes historiques...).
- **pédiluve** : mare possédant un accès en pente douce, située à proximité d'une ferme, et servant à faire boire les bêtes ou à les rafraîchir (notamment les sabots). Un pédiluve peut être délimité par des murs de maçonnerie et ses abords sont parfois couverts de pavés pour éviter la boue.
- **villa** : la villa, dont le développement est lié à celui de la villégiature, est située en milieu de parcelle et se distingue de la maison de notable par sa taille. Elle dispose d'un étage carré et comprend trois travées. La villa possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).



Le territoire d'étude du diagnostic patrimonial du Centre-Essonne est situé en zone périurbaine (cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy). Soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne, ce territoire est susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité.

L'urbanisation constatée dans la partie septentrionale du département s'étend ainsi aux communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation importante du « patrimoine ordinaire » et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et de terres agricoles.

Ce diagnostic, qui constitue un nouvel outil méthodologique, a pour objectif de mettre en place des stratégies de gestion et d'aménagement territorial par le biais d'une meilleure prise en compte du patrimoine culturel dans les documents d'urbanisme.

Enfin, ce diagnostic doit permettre de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour la conduite d'un inventaire topographique du patrimoine culturel.